

Les « informations pratiques » du CIO



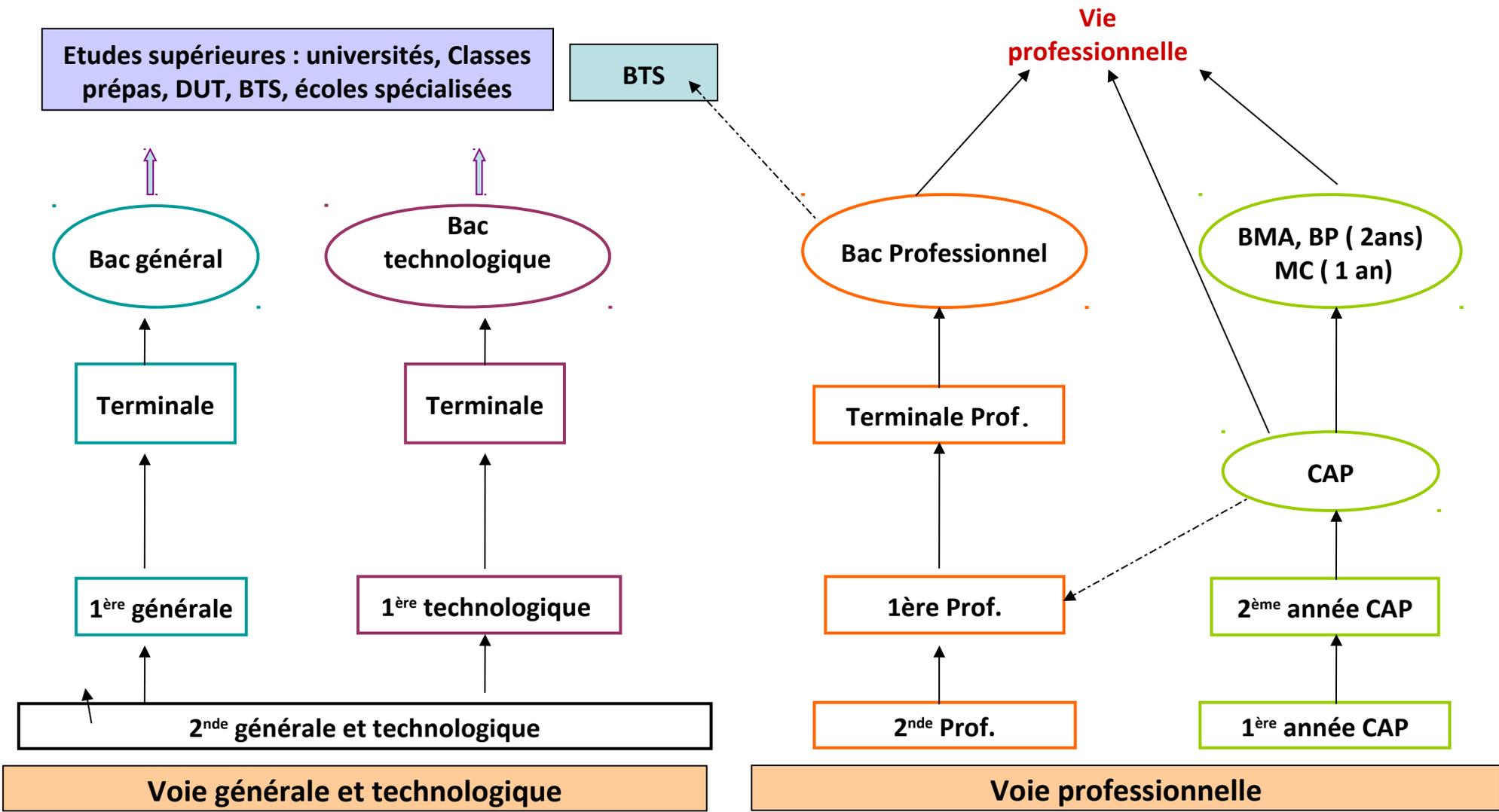
CIO du Mans
Place de l'éperon
72000 LE MANS
☎ : 02,43,82,55,11



gaelle.guy@ac-nantes.fr

Ouvert du lundi au vendredi (9h-12h et 13h30-17h30).

- Entretiens personnalisés sur rendez-vous
- Documentation en libre accès
- Ouvert pendant les vacances scolaires



Après la troisième

BTS , autres études supérieures éventuellement

Vie professionnelle

Bac Professionnel

Terminale Prof.

1ère Prof.

2^{nde} Prof.

Vie professionnelle

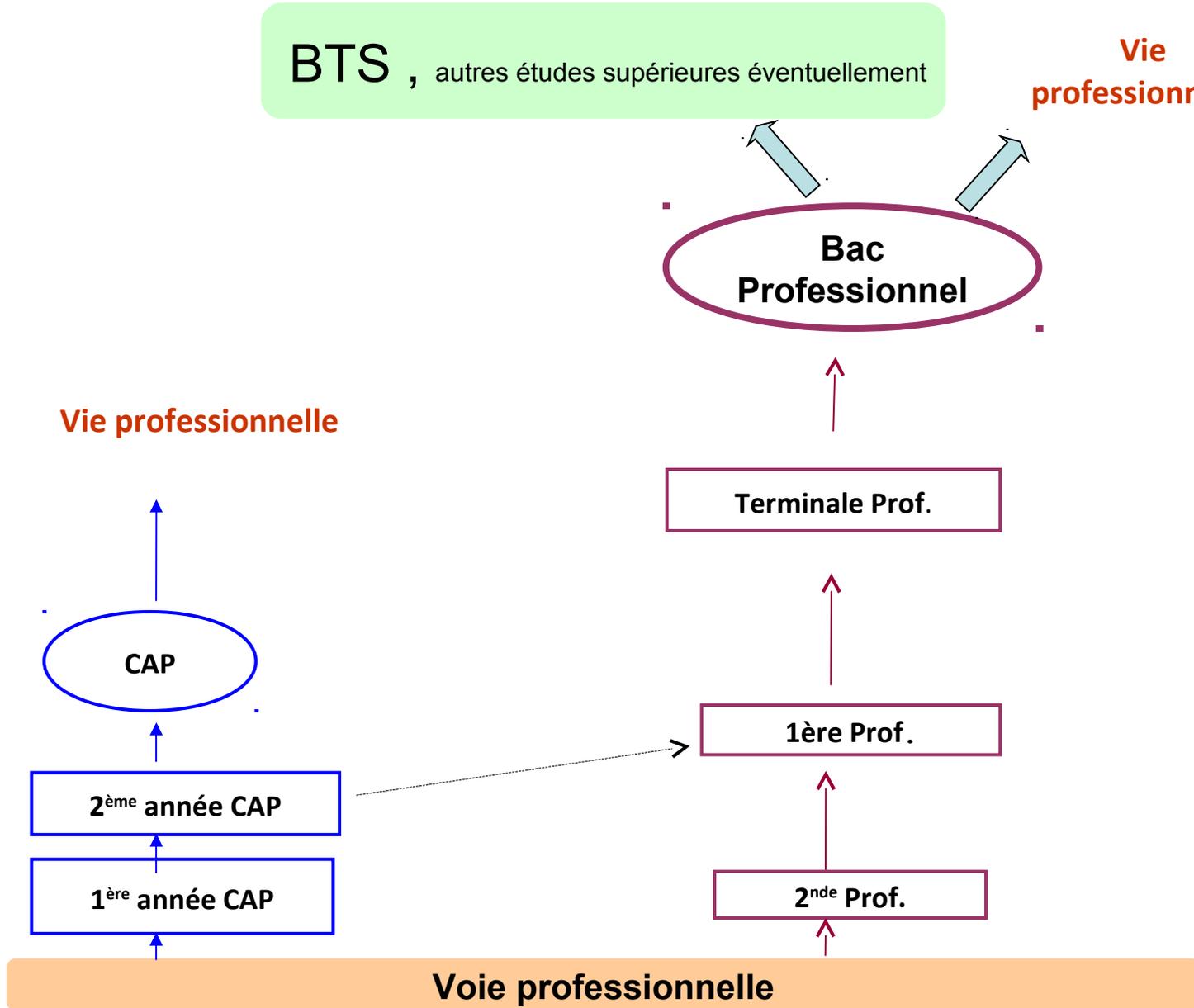
CAP

2^{ème} année CAP

1^{ère} année CAP

Voie professionnelle

Après la troisième



CAP

Permet de se former
à métier précis
(boulanger, ébéniste,
peintre...)

Bac Pro 3 ans

Permettent de se former
dans un domaine professionnel,
(alimentation, travaux publics,
sanitaire et social, hôtellerie
et restauration...) et non
plus dans un métier précis.

Ils se préparent :

- en lycée professionnel (LP)
- ou en apprentissage [en entreprise + cours au
Centre de Formation d'Apprentis (CFA)]

Réforme du bac professionnel

La 2nde professionnelle sera progressivement structurée **par famille de métiers**. Une famille de métiers repose sur des compétences professionnelles **communes** à des spécialités de baccalauréat

3 premières familles pour la rentrée 2019 :

- Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics
- Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique
- Métiers de la relation client (accueil-relation client, commerce- vente)

En 2019, pour les autres champs professionnels, l'élève choisira **une spécialité** dès la 2^e professionnelle. Cela concerne des spécialités dans de très nombreux domaines professionnels (ex tous les bacs pro du secteur de l'industrie, du soin à la personne, de l'hôtellerie restauration, de l'agriculture etc.)

PARCOURS D'UN ÉLÈVE ENTRANT EN BACCALURÉAT PROFESSIONNEL EN 2019



La procédure d'orientation et d'affectation

- **Important: ne pas confondre orientation (projet de l'élèves , vœux de la famille- avis du conseil de classe) et affectation (place accordée à l'élève dans un établissement)**
- Conseil de classe 2^{ème} trimestre- Mars : vœux provisoires / le conseil de classe donne un avis provisoire d'orientation
- Procédure de pré affectation en lycée professionnel (bac pro - CAP)
Avril /Mai : 1 vœu = 1section dans un établissement
- Conseil de classe 3^{ème} trimestre: vœux définitifs/ constitution du dossier de demande **d'affectation: 4 vœux possibles**
- commissions d'affectation -fin juin : l'élève et sa famille sont informés par courrier du résultat de leurs demandes. Inscription dans l'établissement

PROCEDURES DE PRE-AFFECTATION en LP

- **Sections concernées toutes** : concerne au moins 60% des places disponibles en 1^{ère} année de bac professionnel 3 ans et 1^{ère} année de CAP. Attention, dans certaines sections, plus de 60 % des places peuvent être ouvertes à la pré affectation.
- **Déroulement:**
 - Un seul vœu possible.
 - Les élèves sont classés à l'aide d'un logiciel informatique "PAM" sur chacun de leurs vœux selon **leurs résultats scolaires** (2 trimestres)
 - La liste des pré affectés sera adressée aux établissements d'origine qui informeront les élèves concernés qu'une place leur est réservée .
 - L'élève pré affecté, qui confirme son vœu pour l'affectation, se verra attribuer un bonus qui lui garantira son affectation en juin

PROCEDURES D'AFFECTION en LP

- L'élève a participé à la pré affectation, il a été retenu:
 1. Il maintient son vœu, il sera affecté définitivement en juin
 2. Il ne maintient pas son vœu, il peut se porter candidat sur d'autres formations 4 vœux possibles
- L'élève a participé à la pré affectation, il n' a pas été retenu:

Il peut se porter candidat à nouveau sur la même formation et/ou sur d'autres formations 4 vœux possibles
- L'élève n'a pas participé à la pré affectation:

Il peut se porter candidat sur les formations de bac pro 3 ans et de CAP
4 vœux possibles

Attention: Un nombre important des places (au moins 60 %des places , voir plus selon les spécialités) seront attribuées lors de la pré affectation, il est vivement conseillé d'y participer.

Des procédures particulières

Recrutements particuliers : Dossiers en MARS/AVRIL

- CAP et Bac pro aéronautique (lycée de Pont-château et St Nazaire, 44)
- Bac pro Métiers de la sécurité (lycée Funay Hélène Boucher au Mans)
- Bac pro Conduite et Gestion d'une entreprise du secteur hippique au lycée agricole de Laval
- Sections sportives (dossier pour début avril)

*Pour les **établissements privés**, les familles prennent contact directement avec les établissements*

L'APPE

La Voie générale et technologique

Voie générale et Voie technologique

Université, IUT, Classes préparatoires, BTS, Ecoles spécialisées...

Bac général

Bac technologique

Terminale – enseignements communs + 2 disciplines de spécialités (à choisir dans les 3 suivies en 1^{ère})

1^{ère} – enseignements communs + 3 disciplines de spécialité au choix

Voie générale

Terminale - STI2D, STL, ST2S, STMG, STAV, STD2A, STHR, TDM

1^{ère} STI2D, STL, ST2S, STMG, STAV, STD2A, STHR, TDM

Voie technologique

Ou

2^{nde} générale et technologique

2^{nde} spécifique

Classe de 3^{ème}

Grille horaire de la classe de seconde

Enseignements obligatoires	Horaires élèves
Français	4 h
Histoire-Géographie	3 h
Langue vivante A Langue vivante B	5 h 30
Mathématiques	4 h
Physique-Chimie	3 h
Sciences numériques et technologie	1h30
Sciences de la vie et de la terre	1 h 30
Sciences économiques et sociales	1h30
Education Physique et Sportive	2 h
Enseignement moral et civique	18 h par an
Horaire total élève	28 h 30

Rentrée : Un test de positionnement français / maths

Accompagnement à l'orientation : 54 heures dans l'année

La classe de seconde : les enseignements optionnels

Un enseignement <u>général</u> maximum au choix	Horaires
Arts au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique, théâtre	3 h
Arts du cirque	6 h
Ecologie-agronomie-territoires-développement durable	3h
Education physique et sportive	3 h
Langues et culture de l'antiquité : latin ou grec	3h
Langue vivante C (étrangère ou régionale)	3h

Un enseignement <u>technologique</u> maximum au choix	Horaires
Atelier artistique	72h / an
Biotechnologies	1h30
Création et culture design	6h
Création et innovation technologiques	1h30
Hippologie équitation ou autres pratiques sportives <small>(en lycée agricole)</small>	72h/an
Management et gestion	1h30
Pratiques professionnelles <small>(en lycée agricole)</small>	3h
Pratiques sociales et culturelles <small>(en lycée agricole)</small>	3h
Santé et social	1h30
Sciences de l'ingénieur	1h30
Sciences et laboratoire	1h30

SECTIONS BINATIONALES

- Sections qui préparent à la fois au baccalauréat français, et à son équivalent dans un autre pays européen :
- Bac franco-allemand : ABIBAC
- Bac franco-espagnol : BACHIBAC
- Bac franco-italien : ESABAC

Les 3 sections sont préparées au lycée Bellevue Le Mans

Sélection sur dossier et entretien.

SECTIONS EUROPEENNES

Anglais, allemand ou espagnol

- 1 heure en plus dans la langue
- 1 heure en DNL (Discipline Non Linguistique) enseignée dans la langue

Procédure de sélection une fois affecté dans l'établissement

LA VOIE GÉNÉRALE PREMIÈRE ET TERMINALE

Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS / PHILOSOPHIE	4 h / -	- / 4 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h 30	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE	2 h	2 h
	16 h	15 h 30

Enseignements optionnels

> Un enseignement en première
Deux enseignements possibles
en terminale

> Libre choix

> Durée **3 h**

Dès la première :

En terminale uniquement :

LANGUE VIVANTE C

ARTS

EPS

LANGUES ET
CULTURES DE
L'ANTIQUITÉ

MATHÉMATIQUES
EXPERTES

MATHÉMATIQUES
COMPLÉMENTAIRES

DROIT ET GRANDS
ENJEUX DU MONDE
CONTEMPORAIN

Enseignements de spécialité

	Au choix 3 spécialités	Au choix 2 spécialités
	Première	Terminale
ARTS	4 h	6 h
BIOLOGIE, ÉCOLOGIE *	4 h	6 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES	4 h	6 h
HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE	4 h	6 h
LANGUES, LITTÉRATURES ET CULTURES ÉTRANGÈRES	4 h	6 h
LITTÉRATURE, LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ	4 h	6 h
MATHÉMATIQUES	4 h	6 h
NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES	4 h	6 h
PHYSIQUE CHIMIE	4 h	6 h
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	4 h	6 h
SCIENCES DE L'INGÉNIEUR	4 h	6 h**
SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES	4 h	6 h
	12 h	12 h

* Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole
avec des enseignements optionnels spécifiques

** Avec un complément de 2 h en physique

Voie technologique – l'organisation en séries est maintenue

En fin de seconde, les élèves optant pour la voie technologique se dirigent vers une série, qui déterminera leurs enseignements de spécialité :

- ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social
- STL : Sciences et technologies de laboratoire
- STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués
- STI2D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
- STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion
- STHR : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration
- TMD : Techniques de la musique et de la danse
- STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (dans les lycées agricoles uniquement)

■ Des enseignements optionnels :

En première et en terminale, les élèves de la voie technologique pourront choisir deux enseignements optionnels (au plus) parmi :

- Langue vivante C (en série STHR)
- Arts
- Education physique et sportive

PROCEDURES D'AFFECTATION EN LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE: CLASSE DE SECONDE

- Conseil de classe 3^{ème} trimestre: vœux définitifs/
constitution du dossier de demande d'affectation: 4 vœux possibles – Sur le Mans métropole : 3 vœux - 3 lycées différents doivent être demandés obligatoirement .
- Procédure d'affectation informatisée, gérée par le rectorat de Nantes –.
- Fin juin, l'élève et sa famille sont informés par courrier du résultat de leurs demandes.

**MERCI DE VOTRE
PRESENCE
et pour votre ATTENTION**